

# L'offre « pirate » de films sur Internet

Octobre 2004



Service des études, des statistiques  
et de la prospective

Cette étude a été réalisée par :



Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle

Frédéric Delacroix  
6, rue de Madrid 75008 Paris  
Tél. : 01.45.22.07.07  
Fax : 01.45.22.77.17  
[www.alpa.asso.fr](http://www.alpa.asso.fr)



Centre national de la cinématographie  
Service des études, des statistiques et de la prospective

Benoît Danard, Sophie Jardillier  
12 rue de Lübeck 75784 Paris Cedex 16  
Tél : 01.44.34.38.26  
Fax : 01.44.34.34.55  
[www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)

# Objectifs

Cette étude s'inscrit dans le cadre des collaborations engagées par le Centre national de la cinématographie (CNC) et l'Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle (ALPA) sur le suivi du développement des phénomènes de téléchargement illégal de films sur Internet.

Pour la première fois, une étude cherche à évaluer en France le nombre de fichiers « pirates » de films disponibles sur Internet en fonction de leur provenance et de leur délai d'apparition.

Cette analyse n'est pas complètement exhaustive. Toutefois, elle traduit une observation régulière réalisée par l'ALPA sur une année entière. Elle permet ainsi de livrer des premières estimations sur les délais moyens de mise à disposition des fichiers « pirates » par rapport à la sortie des films en salles et à leur distribution sur le marché en vidéo selon leur nationalité.

# Méthodologie

Cette étude recense les versions pirates de films comportant une piste sonore en français et apparaissant sur plusieurs réseaux « Peer to Peer » entre le 1<sup>er</sup> août 2003 et le 31 juillet 2004. D'une manière générale, il convient de préciser que le piratage de films en version française distingue souvent la source « image » de la source « son ». Pour les films américains dont l'image peut provenir de n'importe où dans le monde, le son vient le plus souvent des pays francophones (Québec, Benelux etc...).

Dans cette étude, les fichiers circulant sur Internet ont été regroupés en fonction de la nature de leur source :

## **Le Téléciné**

Le Téléciné est une copie pirate réalisée à partir de la numérisation d'une copie argentique. Ces fichiers sont rares car ils nécessitent des équipements professionnels. Toutefois, leur qualité technique est nettement supérieure aux fichiers issus des autres sources.

## **Le Télésynchro**

Le Télésynchro est une copie réalisée à partir d'un enregistrement effectué dans une salle de cinéma à l'aide d'une caméra numérique, parfois depuis la cabine de projection. La source audio est de qualité numérique. Elle provient soit des prises casques des sièges pour malentendants, soit du « master » numérique pris en salle de projection. Ces enregistrements sont de qualité. Ils se distinguent du « camcording » qui consiste à réaliser un enregistrement depuis une salle de cinéma mais avec une prise de son direct avec la caméra. Ces enregistrements sont de qualité très médiocre et, le plus souvent, le son est inaudible. Ils sont rares et très peu recherchés.

## **Le DVD Promotionnel**

La copie pirate est parfois réalisée à partir d'un DVD destiné à la promotion du film. Les mentions du titulaire de droits ou le « time code » figurent sur l'enregistrement. La qualité de l'enregistrement dépend du DVD d'origine et du taux de compression numérique utilisé.

## **La VHS Promotionnelle**

La copie pirate peut également être réalisée à partir de la numérisation d'une cassette VHS destinée à la promotion d'un film. La qualité technique est très variable et dépend de l'équipement utilisé pour l'encodage. Les fichiers utilisant ces sources font apparaître les messages du titulaire des droits ou les « time code ».

### **Le DVDrip**

Il s'agit d'une copie réalisée à partir d'un DVD du commerce. La qualité technique dépend du taux de compression utilisé, mais elle est souvent excellente. Les fichiers DVDrip sont les plus recherchés par les pirates car leur qualité est proche de celle du DVD.

Les délais figurant dans cette étude correspondent à la période entre la date de création du fichier et la date de sortie en salles ou en vidéo du film. En général, dans les deux à trois jours qui suivent la création du fichier, le film devient disponible sur les réseaux « Peer to Peer ».

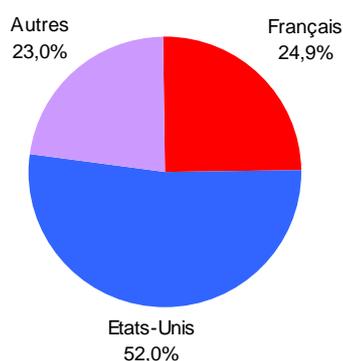
# Synthèse

Dans le cadre des collaborations engagées entre le Centre national de la cinématographie (CNC) et l'Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle (ALPA) sur le suivi du développement des phénomènes de téléchargement illégal de films sur Internet, une évaluation de l'offre « pirate » de films en version française a été réalisée. Cette analyse, conduite sur la période du 1<sup>er</sup> août 2003 au 31 juillet 2004, mesure le nombre de fichiers pirates disponibles sur les réseaux « Peer to Peer » selon leur provenance et leur délai d'apparition. Sans être totalement exhaustive, compte tenu de la nature du sujet, cette étude livre pour la première fois des indicateurs d'étendue de l'offre d'œuvres cinématographiques « pirates » en version française sur Internet. Les résultats de cette étude complètent et confirment les analyses et observations réalisées par le CNC et l'ALPA dans leurs travaux publiés en mai 2004 sur le téléchargement de films sur Internet.

## Une offre variée de films « pirates »

En un an, 468 œuvres cinématographiques « pirates » en version française sont apparues sur Internet sous la forme de 588 fichiers dont 116 films français, 244 films américains et 108 films d'autres nationalités. Ainsi, plus de la moitié des films « pirates » qui apparaissent en version française sur Internet sont des films américains et un quart sont des films français.

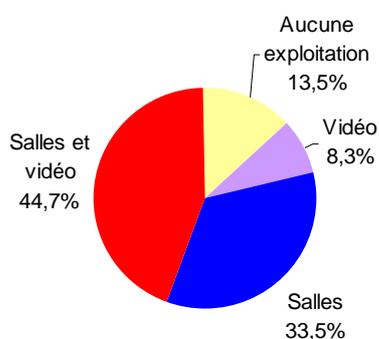
### Offre de films « pirates » selon la nationalité



Près de 45 % des films piratés en version française ont fait l'objet d'une exploitation en salles et en vidéo en France. Parmi les films uniquement exploités en salles pendant la période de l'étude, certains feront l'objet d'une exploitation vidéo ultérieure. Il convient de signaler que sur les 13 % de films qui n'ont fait l'objet d'aucune exploitation en France à ce

jour, 6 % ont en réalité été commercialisés sur le territoire en DVD zone 1, c'est-à-dire dans une version normalement destinée au marché nord américain.

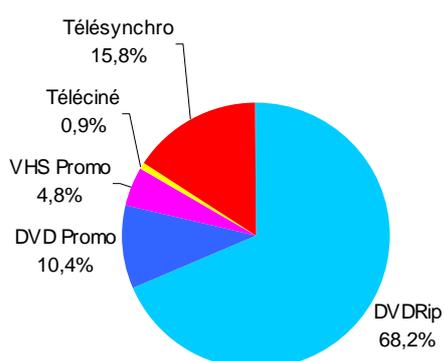
### Offre de films pirates selon l'exploitation commerciale sur le marché français



### Les DVD : la principale source de piraterie des films sur Internet

Près de 70 % des fichiers pirates de films en accès sur les réseaux « Peer to Peer » sont issus de DVD disponibles dans le commerce et, plus rarement, de DVD promotionnels (10,4 %). Les enregistrements pirates réalisés dans les salles de cinéma représentent 15,8 % des fichiers disponibles sur Internet quelle que soit la qualité de ces enregistrements.

### Source des fichiers « pirates »



Une analyse des fichiers issus de la « Téléynchro » indique que seuls 9 % des fichiers de films français ont pour origine un enregistrement réalisé en salle à l'aide d'une caméra numérique, contre 23 % pour les films américains. Ainsi, ces derniers représentent 81,7 % des fichiers disponibles en « Téléynchro » sur Internet.

## 36 % des films sortis en salles sont piratés sur Internet

36,4 % des films sortis en salles en France entre le 1<sup>er</sup> août 2003 et le 31 juillet 2004 sont disponibles en version française pirate sur les réseaux « Peer to Peer ». Toutefois seuls 24,0 % des films français sortis en salles sont piratés sur Internet, contre 84,8 % des films américains. Les films américains en version française sont deux fois plus nombreux à être piratés que les films français. Pour autant, les 50 films français piratés génèrent 70 % des entrées des films français en salles sur la période. Les 113 films américains piratés réalisent 97 % des entrées des films américains sur la période.

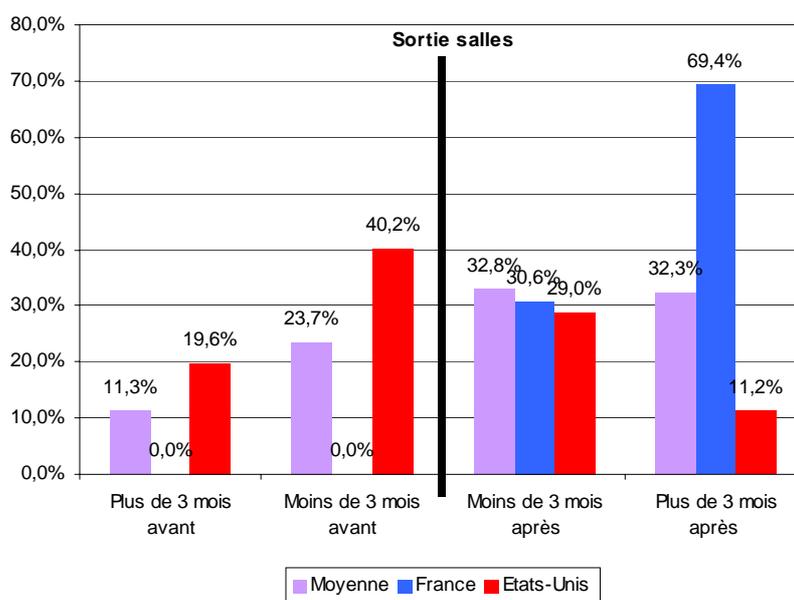
## Les films sont disponibles en moyenne 37 jours après leur sortie en salles

En moyenne, un film en version française pirate est disponible 1 mois et 7 jours après sa sortie dans les salles françaises. Ce délai moyen est de 4 mois et 3 jours pour les films français. En ce qui concerne les films américains, les copies « pirates » apparaissent sur les réseaux « Peer to Peer » en moyenne 17 jours avant leur sortie en salles en France. Cette différence s'explique par l'exploitation souvent avancée des films américains sur les marchés étrangers et notamment francophones par rapport à la France.

## Plus d'un tiers des films piratés sont disponibles avant leur sortie en salles

Plus d'un tiers des films piratés sur Internet sont disponibles avant leur sortie dans les salles françaises. Toutefois, cette moyenne masque une disparité car aucun film français n'a été piraté avant sa sortie en salles sur la période étudiée, contre 60 % des films américains. Les films américains sont donc plus rapidement piratés que les films français.

### Répartition du nombre de films « piratés » en fonction de la sortie salles en France\*

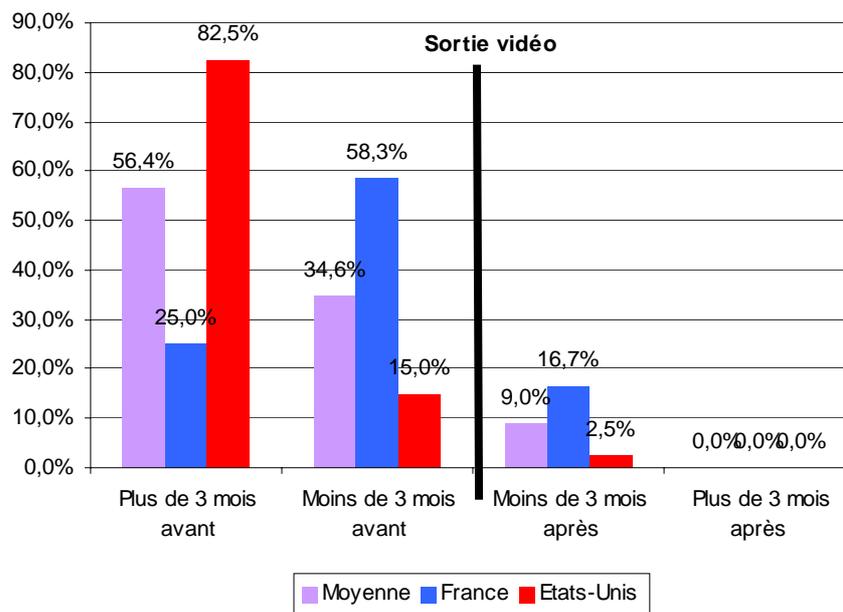


\*Périmètre : films sortis en salles en France entre le 1<sup>er</sup> août 2003 et le 31 juillet 2004

## 91 % des films piratés sont disponibles avant leur sortie vidéo en France

En revanche, plus de 90 % des films piratés et déjà sortis en salles, qu'ils soient américains ou français, sont disponibles sur les réseaux « Peer to Peer » avant leur sortie en DVD sur le territoire français. Cette situation confirme ainsi que l'impact de la piraterie est susceptible d'être plus marqué sur le marché de la vidéo que sur celui de la salle, comme cela avait déjà été mis en lumière par l'étude réalisée par le CNC en mai 2004.

### Répartition du nombre de films « piratés » en fonction de la sortie vidéo en France\*



\*Périmètre : films sortis en salles et en DVD zone 2 en France entre le 1<sup>er</sup> août 2003 et le 31 juillet 2004

En moyenne, les films en version française sont piratés 4 mois et 2 jours avant leur sortie en vidéo sur le marché français. Pour les films américains, ce délai est de 6 mois et 1 jour et pour les films français, il est de 1 mois et 27 jours.